



## Communiqué de Presse : Lancement d'une Motion Populaire

Le Comité pour l'initiative cantonale « Pour des urgences hospitalières publiques 24/24 de proximité » est choqué d'apprendre, par les médias, que, dans les mois à venir, le Conseil d'administration de l'HFR envisage de procéder à la suppression d'une centaine de postes de travail dans l'ensemble de ses secteurs, y compris dans les soins. Cette information est consternante. Le personnel des soins est déjà surchargé et à la limite de l'implosion. Il s'agit, donc, d'engager du personnel et non pas de faire l'inverse.

Nous remarquons aussi que le Syndicat des services publics (SSP), région Fribourg, s'inquiète sérieusement de cet état de faits et nous tenons à apporter notre soutien à l'ensemble du personnel de l'HFR. Dans cette optique, notre comité déclare son soutien à l'initiative fédérale « Pour des soins infirmiers forts ». Nous incitons les électeurs fribourgeois à voter "oui" le 28 novembre.

Nous demandons au Conseil d'administration de l'HFR, par l'intermédiaire de son représentant actuel et candidat sortant au Conseil d'Etat, M. Didier Castella, d'interrompre avec effet immédiat la mise en place extrêmement coûteuse des centres de santé, synonyme de démantèlement et de privatisation des infrastructures hospitalières existantes des sites régionaux. Il est évident que le transfert au privé des services hospitaliers publics de proximité plombe et plombera encore davantage les finances de l'HFR. Nous constatons également que la fermeture des urgences de nuit et des blocs opératoires de Tavel et de Riaz a eu pour conséquence un exode considérable de patients vers les cantons limitrophes; ce qui entraîne une perte financière massive pour l'HFR, ainsi qu'une surcharge difficilement gérable pour l'hôpital central de Fribourg.

En conséquence, par voie de communiqué, nous annonçons **notre décision de lancer une Motion populaire qui exige le gel du projet des centres de santé de la direction de l'HFR en attendant le résultat de la votation populaire sur notre initiative**. Il convient de respecter le droit démocratique des citoyens de ce canton de se déterminer. Cette motion sera soumise prochainement au Grand Conseil.

*Marc Monney, président  
Daniel Savary, vice-président,  
Gaétan Zürkinden, secrétaire  
Sébastien Bossel, caissier  
Stella Bonnet, membre  
Inès Marthaler, membre*

**Contact**            Marc Monney, Président du Comité citoyen HFR, 079 790 80 22.